

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION LA TRÉMOUILLE

Document à conserver dans le cahier de liaison de
votre enfant.

18, bd de la Trémouille
Tel. :
03.80.73.18.35
E. mail : 0211351E@ac-dijon.fr

L'équipe éducative vous souhaite une bonne rentrée et une bonne année scolaire !

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous des informations de début d'année ainsi qu'une fiche de renseignements (couleur blanche) à compléter ou actualiser. Je vous remercie de bien vouloir compléter, avec précision, les rubriques de cette fiche et de la retourner le plus rapidement possible, **vendredi 7 septembre 2023 dernier délai.**

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Direction: Mme Salmain-Normand

CP/CE1	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM1 /CM2	UEEA
Mme THOMAS Mme Blugeot	M. PETOT	Mme JAILLARD Mme BLUGEOT	M. ESTEVE	M FEMENIAS Mme BLUGEOT	Mme HAMARD Mme CAURIER	Mme JANVIER

RASED : Réseau d'Aide et de Soutien aux Élèves en Difficulté (RASED) et scolarisation des élèves handicapés

Enseignante spécialisée : Mme TRECOURT: 03.80.73.30.55
Psychologue scolaire : Mme LOTTIER : 03.80.46.45.51
ou 07 68 65 45 75
Référénte pour le handicap : Mme JANEY 07.86.06.16.77

NOUVEAUX HORAIRES : L'accueil des élèves se fait uniquement rue Prud'hon aux horaires suivants :

8:40 (ouverture des portes)/8:50 (montée en classe)
13:40 (ouverture des portes)/13:50 (montée en classe)
Les enfants se rangent à l'endroit assigné à leur classe.
Fin des classes : 11: 50 le matin et 16:05 l'après-midi

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires (tout enfant arrivant en retard perturbe le bon déroulement du dispositif). Pour la sécurité des élèves, **il est interdit de garer les véhicules sur les trottoirs.** Attention, **aucun service de garde n'est assuré par les enseignants à la sortie des classes**, en cas de retard des parents, les enfants resteront seuls ou devront se rendre au Centre de loisirs périscolaire s'ils sont inscrits. **Les enfants malades ne peuvent être accueillis à l'école. Il n'est pas possible de demander une dispense de récréation pour un enfant. L'école est obligatoire ; toute absence doit être justifiée en appelant ou en envoyant un courriel à l'école le jour même, en justifiant dans le cahier de correspondance de votre enfant.**

D'avance, nous vous remercions.

ACCUEIL DES ENFANTS EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE

⇒ **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** encadrées par les enseignants de 16h05 à 16h50 (aide aux élèves, activités liées au projet d'école); par petits groupes déterminés par l'équipe pédagogique. Ces activités sont soumises à l'accord des parents.

⇒ **Accueil périscolaire** géré par la Ville de Dijon

Le centre de loisirs est ouvert dans les locaux de l'école, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7 h00 à 8 h35 et de 16 h50 à 19 h00; le mercredi midi de 11h45 à 12h30.

Pour l'inscription, s'adresser à **l'adjoint éducatif responsable du centre de loisirs**

M. Philippe CHARMANDRE au Tél: **06.82.83.07.28** (notez bien ce numéro dans votre agenda ou téléphone).

⇒ **Activités Péri-Educatives (APE)** encadrées par des animateurs de la Ville de Dijon de 16h05 à 16h50, sur inscription .

⇒ Un dispositif de **garde en pause méridienne** est prévu le mercredi de 11h45 à 12h30 et les autres jours de 11h45 à 12h30 **ou** de 13h15 à 13h50.

⇒ **Restauration scolaire** : un dossier d'inscription doit être constitué en ligne sur le site myDijon. **Inscription obligatoire sur le site pour cantine, TAP, périscolaire selon les modalités données par les services de la mairie.**

REUNION D'INFORMATIONs AUX PARENTS D'ELEVES

Une réunion d'informations vous permettra d'avoir de plus amples détails sur la vie scolaire de votre enfant.

M. Petot

Mme Thomas

Mme Janvier

jeudi 7 septembre, niveau CP
vendredi 8 septembre, niveau CE1

jeudi 7 septembre ou vendredi 8 niveau CP
CE1, date communiquée ultérieurement

Mardi 26 septembre

En ce qui concerne la rencontre des parents des élèves des classes de **Mmes JAILLARD et HAMARD ainsi que MM. FEMENIAS et ESTEVE** nous vous ferons parvenir dans les jours à venir un tableau à compléter. Nous souhaitons, pour ces classes mettre en place une forme de rencontre différente.

ÉLECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Les élections des représentants de parents d'élèves auront lieu le **vendredi 13 octobre 2023.**

Le bureau des élections sera mis en place lors de la réunion d'informations qui se tiendra le **lundi 11 septembre 2023 à 18:00** (tous les parents qui souhaitent y participer sont cordialement invités).

FOURNITURES , ASSURANCES ET APPELS A COTISATIONS COOPERATIVES SCOLAIRES

L'école fait le choix de fournir beaucoup de matériel. Chaque enseignant peut éventuellement vous fait parvenir une petite liste de fournitures. Pour toute sortie hors de l'école, une assurance couvrant les risques subis par votre enfant est obligatoire (assurance responsabilité civile et individuelle accident). Merci de nous fournir **une attestation de votre assureur ou de souscrire à celle proposée au moment de la rentrée.** L'appel à cotisation pour alimenter la coopérative scolaire est joint à ce courrier.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE ET CONGÉS SCOLAIRES

Le temps scolaire est de 24h hebdomadaire pour les élèves (27h pour les enseignants), l'école fonctionne les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi. **ATTENTION : les dates des congés scolaires sont celles de la zone A (voir calendrier ci-après).**

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023			NC*
Vacances de la Toussaint	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023			NC
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024			NC
Vacances d'hiver	Du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024	Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024	NC
Vacances de printemps	Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024	Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024	Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024	NC
Vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024			NC

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

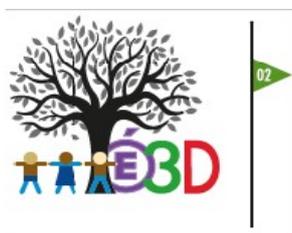
Les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai 2024 et le samedi 11 mai 2024.

Nous vous rappelons que votre enfant est soumis à l'**obligation scolaire**, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir noter ces dates et programmer vos propres congés en fonction de celles-ci. **Une autorisation exceptionnelle doit être demandée pour des vacances pendant le temps scolaire (formulaire à demander à la directrice.)**

Par ailleurs, en cours d'année, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse ou de téléphone (domicile et travail) afin que nous puissions vous joindre en cas de nécessité.

LABELLISATION E3D

L'EEA Trémouille est labellisée « Ecole en Démarche de Développement Durable » niveau 3



Ce label, décerné pour 5 ans, permet de reconnaître un engagement autour des deux volets du développement durable, qui fédère les élèves, les enseignants, les parents, les personnels techniques, les collectivités territoriales et partenaires institutionnels. Le premier volet éducatif permet de sensibiliser des futurs citoyens au développement durable. Le second, plus concret, inscrit les établissements scolaires dans une démarche pérenne de développement durable.

Le conseil d'élèves joue un rôle essentiel dans la sensibilisation au développement durable. Les représentants des classes sont élus chaque année durant la même semaine que les représentants de parents.

L'école s'est impliquée depuis plusieurs années dans la **collecte de bouchons plastiques** au profit de l'association « Bouchons 21 » <http://www.bouchons21.fr/>, dans la **collecte de petites cartouches d'imprimantes**.

N'hésitez pas à conserver les vôtres et à les verser dans nos containers. Ils sont régulièrement livrés à l'association.

Date et Signature des parents